

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 12 décembre 2019 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles. Sont présents, madame la conseillère France Robillard Pariseau et la conseillère Corina Lupu et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Simon Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absent : Aucun

**ORDRE DU JOUR**

1. **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 décembre 2019**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2019**
3. **Approbation des comptes**
4. **Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2019**
5. **Modification du calendrier des séances du conseil 2020**
6. **Modification de surplus affecté**
7. **Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme**
8. **Mise à jour programme PRIMADA**
9. **Avis de motion - règlement établissant les taux de taxation**
10. **Adoption - projet de règlement établissant les taux de taxation**
11. **Avis de motion - modification règlement 2018-06 relatif au traitement des élus**
12. **Adoption - projet de règlement 2018-06 relatif au traitement des élus**
13. **Annulation de contrat de travaux**
14. **Transfert de revenus dans surplus affecté au 31 décembre 2018**
15. **Radiation d'intérêts et pénalités 2019**
16. **Affaires nouvelles**
17. **Documents déposés**
18. **Période de questions**
19. **Levée de la séance**

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h30.

**2019-12-199**

**1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 décembre 2019**

ATTENDU le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

2019-12-200

**2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2019**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2019 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2019 soit approuvé tel que rédigé.

2019-12-201

**3. Approbation des comptes**

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de la liste des comptes déposée par le directeur général au montant total de 60 095,50 \$.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	22 novembre au 13 décembre 2019	22 878,43\$
Déboursés	Au 13 décembre 2019	10 568,61\$
Masse salariale et DAS	Du mois de décembre 2019	26 648,46\$
Total		<u>60 095,50\$</u>

2019-12-202

**4. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2019**

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2019.

2019-12-203

**5. Modification du calendrier des séances du conseil 2020**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé de réajuster le calendrier des séances du conseil adopté le 21 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE les séances du jeudi seront à 19h30 et que les séances du samedi seront à 10h00;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public du calendrier des séances du conseil sera publié;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur David Estall et unanimement résolu :

QUE le conseil adopte le calendrier ci-dessous, des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020 :

Mois	Dates	Mois	Dates
Janvier	16 jeudi	Juillet	18 samedi
Février	20 jeudi	Août (sud)	15 samedi
Mars	19 jeudi	Septembre	17 jeudi
Avril	16 jeudi	Octobre	15 jeudi
Mai (sud)	21 jeudi	Novembre	19 jeudi
Juin	20 samedi	Décembre	17 jeudi

2019-12-204

**6. Modification de surplus affecté**

CONSIDÉRANT QUE le conseil est en mesure d'affecter différentes sommes dans les surplus affecté;

CONSIDÉRANT QUE les revenus de clefs au 31 décembre 2018 doivent être acheminé dans les surplus affecté pour le remboursement des clefs;

CONSIDÉRANT QUE le montant au 31 décembre 2018 est de 1 200.00\$;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu que la municipalité puisse transférer 1 200.00\$ dans le surplus affecté pour le remboursement des clefs au 31 décembre 2018.

2019-12-205

**7. Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme**

Sur proposition de Monsieur Claude Pariseau, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service d'urbanisme pour le mois de novembre 2019.

2019-12-206

**8. Mise à jour programme PRIMADA**

CONSIDÉRANT QUE la demande de financement du programme PRIMADA déposé par le conseil municipal a été retenue pour l'octroi d'une aide financière le 25 janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH demande des renseignements qui doivent être transmis au Ministère afin de finaliser l'évaluation du projet;

CONSIDÉRANT qu'une résolution du conseil est nécessaire pour la mise à jour du projet de bloc sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE le Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMADA et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité assumera tous les coûts non admissibles au PRIMADA associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur Daniel Filiatrault et majoritairement résolu que la municipalité s'engage à réaliser le projet et transmettre les renseignements relatifs à la mise à jour du projet pour répondre aux exigences requises du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Monsieur le conseiller David Estall demande le vote.

Résultat du vote : pour – 4  
contre – 2

2019-12-207

**9. Avis de motion - règlement établissant les taux de taxation**

Avis de motion est donné par Madame France Robillard Pariseau qu'à une prochaine séance, un règlement visant à établir les taux de taxation pour l'exercice financier 2020 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité sera proposé pour adoption.

2019-12-208

**10. Adoption - projet de règlement établissant les taux de taxation**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement établissant les taux de taxation 2020 avant la présente séance;

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance;

Sur proposition de Madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2019-12 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

**2019-12-209**

**11. Avis de motion - modification règlement 2018-06 relatif au traitement des élus**

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Roch qu'à une prochaine séance, un règlement visant à modifier le règlement 2018-06 concernant le traitement des élus sera proposé pour adoption.

**2019-12-210**

**12. Adoption - projet de règlement 2018-06 relatif au traitement des élus**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement modifiant le traitement des élus avant la présente séance;

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance;

Sur proposition de Monsieur Michel Roch, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2018-06-1 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

**2019-12-211**

**13. Annulation de contrat de travaux**

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçu par Bernard Bissonnette Entrepreneur Général Inc ne répondait pas aux besoins de la municipalité Lac-des-Seize-Îles;

CONSIDÉRANT QUE le conseil n'a pas utilisé les services de Bernard Bissonnette Entrepreneur Général Inc, pour l'aménagement d'une salle de douche à l'hôtel de ville;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur Claude Pariseau et unanimement résolu que la municipalité annule l'entente de travaux et n'utilise pas les services de Bernard Bissonnette Entrepreneur Général Inc.

**2019-12-212**

**14. Transfert de revenus dans surplus affecté au 31 décembre 2018**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2019-05-86 précise que le conseil affecte la somme du surplus libre pour l'achat des quais;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'affecter cette somme par surplus affecté à l'entretien majeure des quais;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Madame Corina Lupu et unanimement résolu que la municipalité puisse faire la correction nécessaire via le surplus affecté à l'entretien majeure des quais pour l'année 2019.

**2019-12-213**

**15. Radiation d'intérêts et pénalités 2019**

CONSIDÉRANT QUE la radiation des intérêts et pénalités touche le propriétaire du matricule 3086 44 6079.00 0000;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas reçu la mise-à-jour de la bonne adresse avant l'envoi des comptes de taxes;

CONSIDÉRANT QUE Gestion Patrimoine Scotia et Maître Macdermot ont réalisé deux demandes conformes à la municipalité de Lac-des-Seize-Îles pour radier les intérêts et pénalités au mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de radier les intérêts et les pénalités pour l'année 2019 représentant un montant de 592.11\$;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur David Estall et unanimement résolu que la municipalité puisse procéder à la radiation des intérêt et pénalités de 592.11\$ durant l'année 2019 concernant le matricule 3086 44 6079.00 0000.

**16. Affaires nouvelles**

- Nouvelle de la MRC
- 

**17. Documents déposés**

- Organisme Prévoyance, lettre
- Service SQ 2020

**18. Période de questions**

Le conseil répond aux questions du public.

**2019-12-214**

**19. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Corina Lupu et unanimement résolu que la séance soit levée, il est 8h22.

4 personnes ont assisté à la séance.